



Déclaration succession après 10ans

Par **chan isabelle**, le **14/06/2017** à **12:01**

Bonjour à tous,

Je me permets de vous adresser ce message car je ne sais pas vers qui me tourner pour un conseil non payant :)

Voilà, suite au décès de mon père il y a 10 ans, ma mere n'a pas fait la déclaration de succession pour une raison qui m'est inconnue. Etant encore jeune à cette époque, je n'étais pas courant des procédures à suivre. Aujourd'hui je me rends compte que rien n'a été fait... je suis en stress total maintenant!

Le bien concerne seulement une maison au nom de mes deux parents divorcés.

Que dois-je faire ? la déclaration de succession est-elle toujours nécessaire après tant d'années ? y a t -il des pénalités ? si oui à combien ?

Je vous remercie beaucoup par avance de vos précieux conseils :)

Bonne journée,

Isabelle.